



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du travail

**DEMAT@MIANTE**

# **PRÉSENTATION AUX ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

**16 SEPTEMBRE 2022**

Direction générale du travail (DGT)  
Direction numérique des ministères sociaux (DNUM)

# Agenda

## Situation du projet

- Planning prévisionnel
- État des lieux des fonctionnalités installées
- Fonctionnalités à développer avant la généralisation
- DEMAT@MIANTE en chiffres

## Se préparer à la généralisation

- Présentation des textes juridiques
- Planning des consultations
- Support de formation

## Après la généralisation

- Point de situation sur la double saisie des entreprises
- Les chantiers identifiés post-généralisation

# 1. Situation du projet

# Situation du projet

## Planning prévisionnel

**1<sup>er</sup> septembre 2021**

Ouverture de l'outil aux opérations programmées à compter de cette date dans les régions pilotes Hauts-de-France et Pays-de-la-Loire

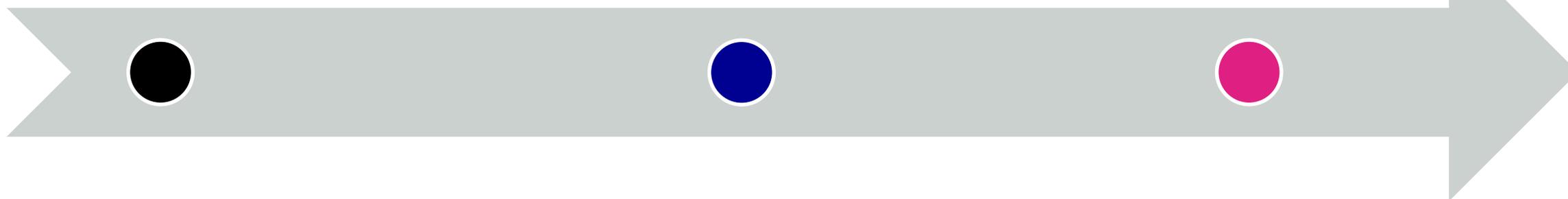
**1<sup>er</sup> janvier 2022**

Extension de l'outil aux opérations programmées à compter de cette date dans les régions pilotes Normandie, Occitanie et la Réunion

+

Obligations de déclaration vis à vis des OC

**Premier trimestre 2023**  
Généralisation de l'outil sur l'ensemble du territoire national



# Situation du projet

## Etat des lieux des fonctionnalités installées

Version 1.11.3 (installée le  
03/03/2022)

- Mise à jour de critères de recherche.

Version 1.12 (installée le  
20/07/2022)

- La date de fin prévisionnelle est renseignée automatiquement si la date de début prévisionnel et une durée d'opération sont renseignées.
- A l'inscription d'une entreprise, la cotisation à l'OPPBTP est cochée "OUI" par défaut.
- Correctif pour la gestion et la transmission des PDRE volumineux et pour le renouvellement de mot de passe d'un compte utilisateur.
- Initialisation des référentiels OPPBTP et CARSAT-CRAMIF.
- La fonctionnalité de recherche n'est plus réinitialisée à chaque consultation d'un PDRE ou lors d'un tri sur une colonne du tableau de résultat.
- Accusé de transmission des versions à destination des organismes certificateurs (MAJ plannings)

Version 1.13.1 (installée le  
01/09/2022)

- Nouvel affichage permettant de connaître toutes les modifications apportées par une nouvelle version par rapport à la version précédente du PDRE.

# Situation du projet

## Fonctionnalités prévues avant la généralisation

Version 1.13.2 (Mise en production prévue fin septembre-mi-octobre)

- Accusé de transmission des déclarations mensuelles.
- Modification des versions complémentaires :
  - Ajout des documents normatifs dans la version complémentaire « Eléments OC » à destination des OC.
  - Ajout d'une liste « Eléments OC en cours de rédaction »
  - Retrait des données à destination des OC des versions de types « Avenant » et « Information ».
  - Modification des textes informatifs des différentes versions pour plus de clarté.

# Situation du projet

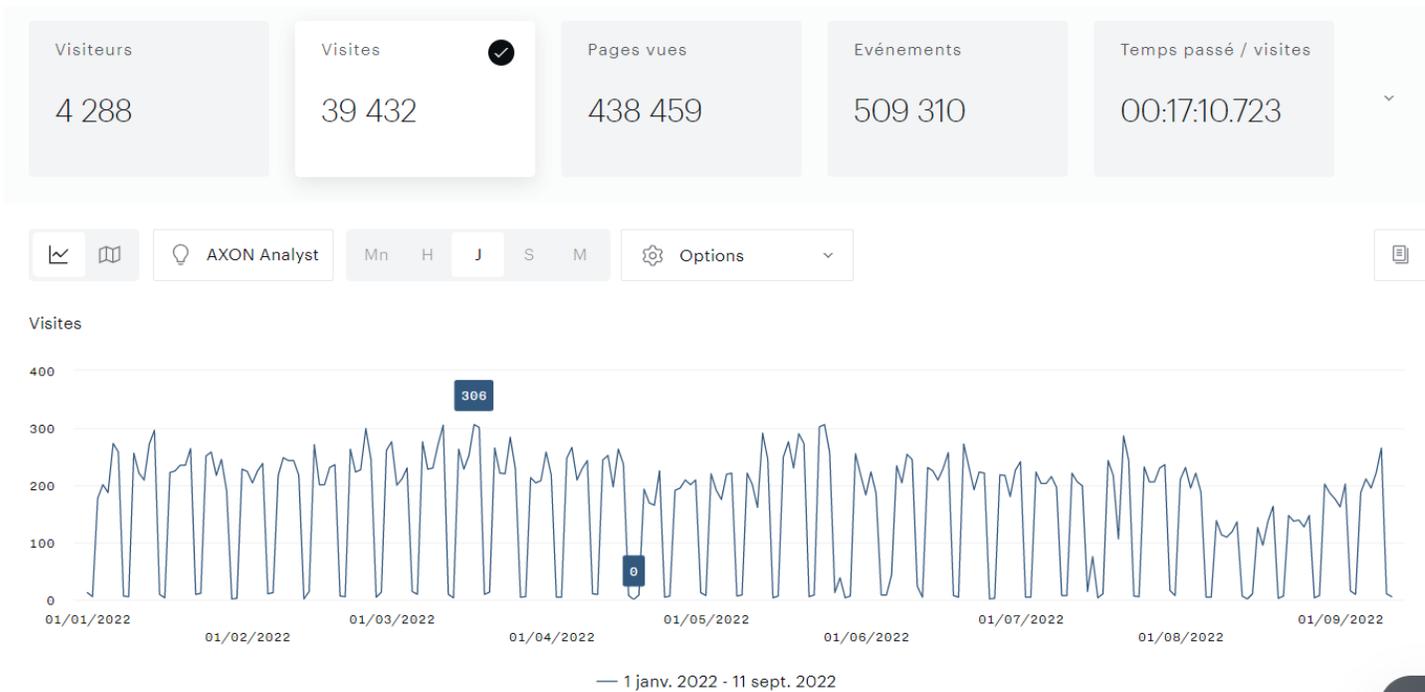
## Fonctionnalités prévues avant la généralisation

Version 1.14 (Mise  
en production  
prévue fin  
octobre-mi  
novembre)

- Inscription des entreprises étrangères.
- Aide à la saisie obligatoire pour saisir la localisation de l'opération.
- Possibilité de modifier la localisation de l'opération dans une version complémentaire (avenant ou information)
- Prise en charge des chantiers ITA et ASN.
- Amélioration du PDF du PDRE dans son intégralité :
  - Affichage des pièces jointes en annexes (en bas du document)
  - Possibilité d'imprimer le PDRE dans son intégralité en une seule fois.
- Possibilité de modifier le SIRET de l'entreprise via les données transmises par l'OC.
- Ajout du champ « Secteurs d'activités » pour chacune des zones de travaux.
- Possibilité d'ajouter un fichier RAT jusqu'à 50Mo.
- Ajout d'une bibliothèque de documents afin de pouvoir réutiliser les mêmes fichiers dans un ou plusieurs PDRE.
- Ajout de contrôle de cohérence sur les dates de l'opération.

# DEMAT@MIANTE en chiffre

Les indicateurs au 12/09/2022 (depuis l'ouverture du service 01/09/2021)



**803** entreprises inscrites

**832** agents inscrits

**15077** versions de PDRE transmises

**6528** avenants / informations

**14285** versions de  
PDRE affectées à un  
agent

Les indicateurs (depuis le 01/01/22 mis à jour le 12/09/2022)

**909** tickets entreprises

**48** tickets agents

(0,5j de temps moyen de  
réponse  
N1 = 1,5 ETP pour 2 personnes)

**113** items FAQ

(0,5j de temps moyen de  
réponse  
N1 = 1,5 ETP pour 2 personnes)

# DEMAT@MIANTE en chiffre

**909** tickets entreprises

Mois	Nb de tickets
Janvier	235
Février	156
Mars	175
Avril	66
Mai	71
Juin	70
Juillet	72
Aout	48
Septembre	16

Les indicateurs (depuis le 01/01/22 mis à jour le 12/09/2022)

**48** tickets agents

Mois	Nb de tickets
Janvier	10
Février	5
Mars	7
Avril	12
Mai	3
Juin	4
Juillet	2
Aout	5
Septembre	0

# DEMAT@MIANTE en chiffre

Sujets	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept
Administrer mon compte	11	13	9	8	4	2
Administrer mon entreprise	7	5	2	4	6	3
Connexion	3	5	3	2	3	5
Consulter un PDRE		1	1			
Incident technique			16		5	
Informations générales	2	2	5	8	3	1
Inscrire mon entreprise	8	7	7	6	5	3
Saisir un PDRE	24	26	21	31	16	1
Transmission du PDRE	11	12	6	13	6	1
Inscription agent	3	1			3	
Zonage				1		
Interopérabilité avec WIKI'T	9		2	1	2	
Demande d'évolution		2	2			

Légende: Demandes des agents

Légende: Demandes des entreprises

## 2. Se préparer à la généralisation

# Se préparer à la généralisation

## Textes juridiques – décret et arrêté technique

- **Adoption d'un décret pris en Conseil d'Etat pour réviser les articles R. 4412-133 à R. 4412-138 du code du travail. Ce décret prévoira notamment :**
  - ✓ L'obligation d'avoir recours à cette plateforme pour l'établissement et la transmission des PDRE aux services de contrôle et de prévention devant en connaître, ainsi que leur mise à disposition des OC  
S'agissant du contenu du PDRE, maintien des 18 points « traditionnels » de l'article R. 4412-133 mais mention du contenu spécifique à destination des OC (secours, repli)
  - ✓ L'obligation d'avoir recours à cette plateforme pour l'établissement et la transmission des avenants et informations afférents à un PDRE initial aux services de contrôle et de prévention ainsi qu'aux OC
  - ✓ Le principe d'horodatage de ces PDRE et avenants, constituant le point de départ des délais d'instruction de 30 ou 8 jours
  - ✓ Les modalités de consultation sur site et de transmission de ces PDRE, avenants et informations aux MT et aux IRP
  - ✓ L'obligation d'avoir recours à cette plateforme pour déclarer aux OC la liste mensuelle des opérations en cours ou planifiées ainsi que les éventuels changements de planning les concernant
  
- **Elaboration d'un arrêté technique d'application, venant compléter le décret modificatif pour préciser :**
  - ✓ Les conditions et modalités d'utilisation de cette plateforme par les entreprises et établissements certifiés
  - ✓ Les éléments d'information devant être communiqués par les OC à cette plateforme, afin de permettre aux entreprises et établissements certifiés de pouvoir utiliser ses diverses fonctionnalités.

# Se préparer à la généralisation

## Planning des consultations des textes juridiques

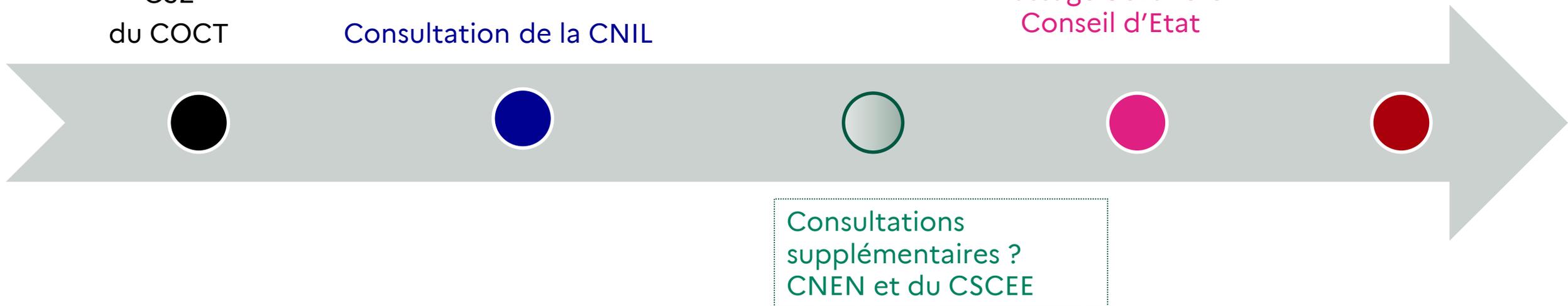
**29 septembre 2022**

Consultation devant la  
CS2  
du COCT

Consultation de la CNIL

**Novembre 2022**  
Passage devant le  
Conseil d'Etat

Publication au JO



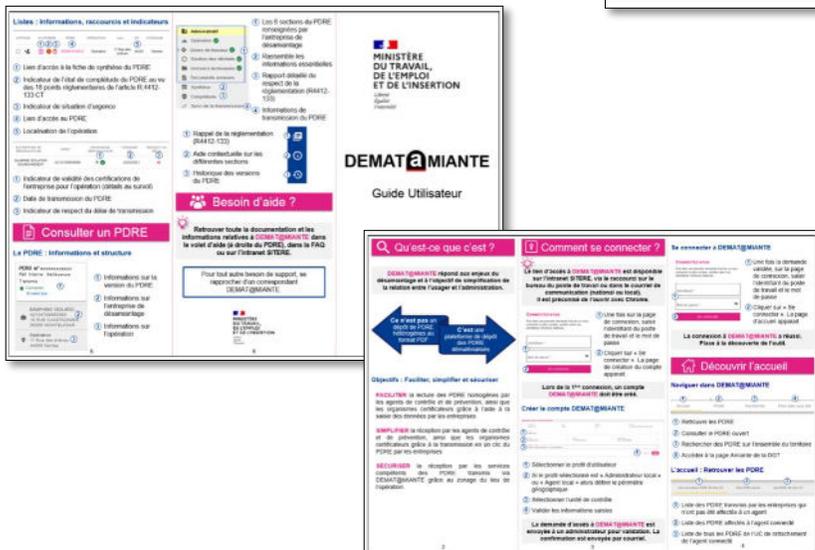
# Se préparer à la généralisation

Supports de formation

## 2. Teaser entreprise



## 1. Guide de prise en main



## 3. Vidéos tutoriels

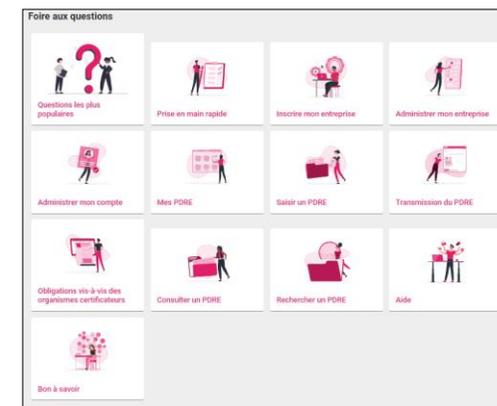
**VIDÉOS TUTORIELS**

Des tutoriels vidéos sont mis à disposition des utilisateurs pour s'approprier l'application :

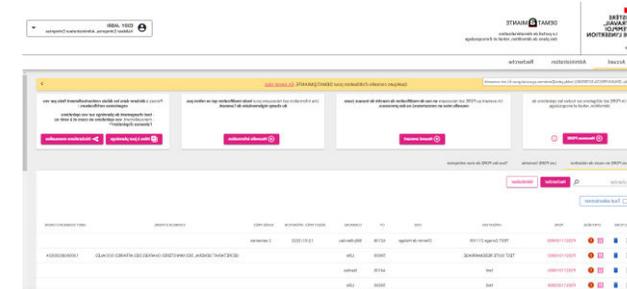
- [Comment créer mon compte déclarant ?](#)
- [Créer un compte utilisateur](#)
- [Découverte de l'accueil](#)
- [Créer et gérer un processus de la bibliothèque](#)
- [Créer un PDRE](#)
- [Comprendre et saisir un PDRE](#)
- [Transmettre et suivre un PDRE](#)
- [Exporter en PDF la fiche de synthèse et le PDRE dans son intégralité](#)
- [Mettre à jour un PDRE](#)
- [Mettre à jour les plannings d'opération](#)
- [Déclaration mensuelle aux organismes certificateurs](#)
- [Recherche avancée d'un PDRE](#)

## 4. FAQ

Aidez-nous à communiquer auprès des entreprises sur ces supports de formation !



## 5. Plateforme de formation à venir



# 3. Après la généralisation

# Point de situation sur la double saisies des entreprises

**Contexte** : Qualibat demande à ses entreprises adhérentes d'utiliser leur propre outil de déclaration des PDRE en plus de l'outil DEMAT@MIANTE car ses représentants doutent de la suffisance des données actuelles pour programmer leur audit inopinés de chantier et souhaitent par ailleurs le développement de fonctionnalités de « contrôle » de certaines données saisies (par exemple cohérence des dates de phasage avec la durée prévisionnelle de l'opération) pour fermer leur outil propre.

**Règle technique demandée** : mettre en place une notification par mail envoyée par DEMAT@MIANTE à Qualibat en cas de modification, suppression ou annulation de la date de début et/ou de fin de phase de retrait

**Règles de contrôle demandées** : adresse de l'opération, numéros de téléphone internationaux, augmenter le nombre de caractères, contrôle de cohérences sur les dates, préciser les phases de retrait...

- **La DGT a bien pris en compte les demandes compatibles avec l'état du droit existant dans une future version de développement.**

# Les chantiers identifiés post-généralisation

## Pour les entreprises

API Entreprises **P1**

Améliorations Saisie **P2**

API Entrantes

## Pour les agents

Agent  
Connect

Impact OTE **P1**

Ciblages

Signalement

Interaction  
SUIT **P1**

Administration  
nationale **P2**

## Pour les Partenaires

API Partenaires  
institutionnels **P1**

Règles de  
contrôle OC **P1**

## Transverse

Recherches **P2**

Archivage  
PDRE **P1**

Pilotage décisionnel **P1**

Pilotage  
opérationnel **P2**

Evolutions  
réglementaires  
et normatives **P1**

Nouvelle charte  
graphique **P2**



# MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

Direction générale  
du travail